



NEGOCIATION INTERESSEMENT / PARTICIPATION COVEA 2020-2022

L'impact économique du COVID n'est pas encore connu, mais nous devons le prévoir avant le renouvellement de nos accords d'intéressement et de participation.

Plusieurs centaines de millions d'euros ont été versés en soutien à l'économie cette année. Ces sommes viendront réduire notre bénéfice et nos primes si l'accord restait en l'état.

Pour la CFTC, les accords d'intéressement et de participation doivent être lisibles, compréhensibles et, obtenir l'adhésion du plus grand nombre.

Lors de la négociation du 9 Juin, la CFTC a fait 3 propositions :

- ① **Versement de l'intéressement et de la participation dès le premier € de bénéfice.**
- ② **Versement du maximum des primes dès que le bénéfice atteint 500 millions d'euros et non plus 600 millions.**
- ③ **Déduire les sommes versées par COVEA pour des actions de solidarité en 2020 (environ 400 M€), afin de ne pas impacter le montant de nos primes.**

Dans le dernier projet d'accord présenté par la Direction COVEA, notre première proposition de versement de prime a été retenue pour l'Intéressement.

Nous espérons des résultats aussi satisfaisants que les années précédentes, grâce aux propositions innovantes et remarquées de la CFTC.



Notre page FACEBOOK



Notre site WEB

**Partenaire de votre vie
Professionnelle**